



COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIES

Avril 2021



SOMMAIRE



Le mot du Président
Les budgets 2021



La Programmation des travaux
La Société Champenoise d'Énergie

Le Système d'Information Géographique (SIG)



Les budgets 2021



➤ Budget Principal

- Dépenses de fonctionnement :

Hausse de 19,34% par rapport à 2020 pour s'établir à 4 576 690,97 € (dépenses réelles).

La hausse est due principalement à une augmentation :

- des charges de câblage ORANGE (couvertes par une recette équivalente),
- de la subvention au budget annexe Eclairage Public,
- des charges de personnel (embauche d'un technicien au service éclairage public).



- Recettes de fonctionnement :

Baisse de 3 % par rapport à 2020 pour s'établir à 10 532 960 € (recettes réelles).

Cette baisse résulte d'une estimation de la Taxe sur l'Electricité un peu plus basse que les années précédentes afin de tenir compte de la baisse de l'activité globale et du climat.



En intégrant les opérations d'ordres, le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 18 807 143,85 €.

Les budgets 2021



➤ Budget Principal

- Dépenses d'investissement :

Hausse de 6% par rapport à 2020 pour s'établir à 22 451 487 € (dépenses réelles).

La hausse est due principalement à une augmentation :

- de nos investissements sur les réseaux électriques,
- de la mise en œuvre du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).



- Recettes d'investissement :

Baisse de 3,58 % par rapport à 2020 pour s'établir à 15 927 798,78 € (recettes réelles).

Cette baisse résulte du changement de régime de la TVA qui n'est plus récupérée budgétairement, mais directement via les impôts des entreprises.



En intégrant les opérations d'ordres, le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 31 689 219,13€.



Les budgets 2021



➤ Budget annexe « Eclairage Public »

- Dépenses de fonctionnement :

Hausse de 14,68% par rapport à 2020 pour s'établir à 1 156 000 € (dépenses réelles).

La hausse est due principalement à :

- une augmentation du nombre d'adhérents générant plus de dépenses vers les entreprises,
- nos obligations au titre du géoréférencement des ouvrages exploités.



- Recettes de fonctionnement :

Hausse de 22,89 % par rapport à 2020 pour s'établir à 3 524 601,66 € (recettes réelles).

Cette hausse est en corrélation avec la hausse du nombre de nos adhérents ainsi que du versement d'équilibre venant du budget principal.



En intégrant les opérations d'ordres, le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 726 374,06 €.

Les budgets 2021



➤ Budget annexe « Eclairage Public »

- Dépenses d'investissement :

Baisse de 0,47% par rapport à 2020 pour s'établir à 5 789 653 € (dépenses réelles).
Vu la baisse constatée, les dépenses d'investissements sont similaires à 2020.



- Recettes d'investissement :

Hausse de 10,45% par rapport à 2020 pour s'établir à 4 669 404 € (recettes réelles).
Cette hausse résulte uniquement des recettes de FCTVA en augmentation.



En intégrant les opérations d'ordres, le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 8 526 698,02 €.



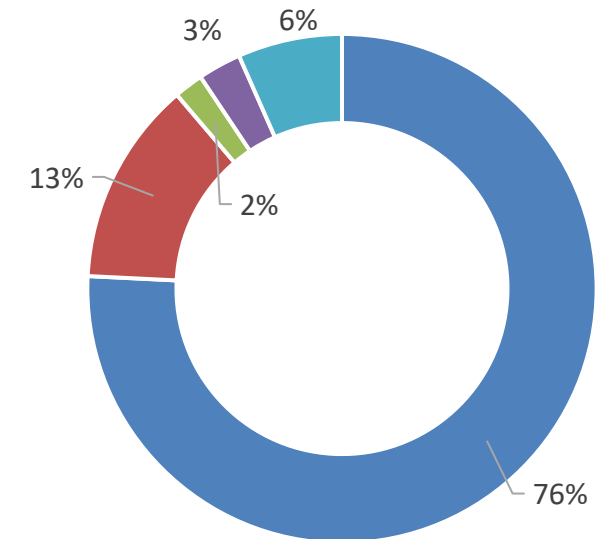
La Programmation des travaux



➤ Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité



| Type de travaux | Montant des travaux HT | Montant des Participations |
|---|------------------------|----------------------------|
| Effacement | 12 633 900,00 € | 1 610 945,00 € |
| Sécurisation fils nus | 2 164 500,00 € | 241 975,00 € |
| Sécurisation fils nus de faible section | 270 000,00 € | |
| Renforcement | 457 700,00 € | |
| Cabine Haute | 1 105 000,00 € | |
| Total général | 16 671 100,00 € | 1 852 920,00 € |



- Effacement
- Sécurisation Fils Nus
- Sécurisation Fils Nus Faible section
- Renforcement
- Cabine haute

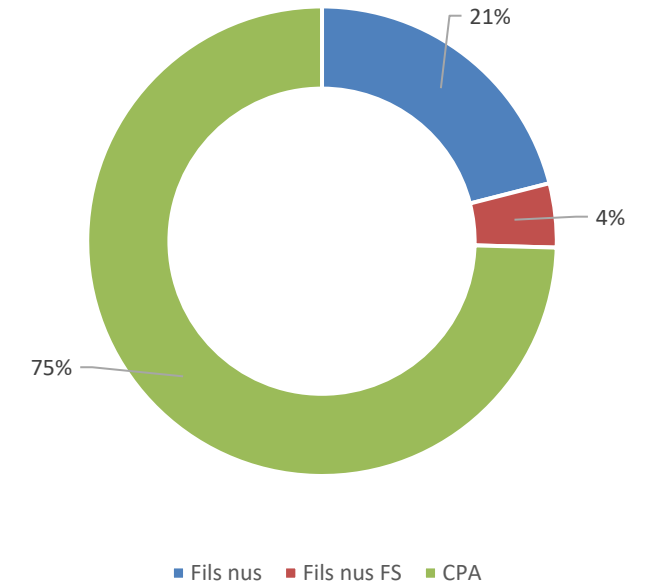
La Programmation des travaux



➤ Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité



| Type de travaux | Dépose Fils nus | Dépose Fils nus FS | Dépose CPA | Total | CMA supprimés |
|---|-----------------|--------------------|---------------|---------------|---------------|
| Effacement | 5 875 | 45 | 41 770 | 15 897 | |
| Sécurisation Fils Nus | 5 933 | 355 | 1 297 | 8 040 | |
| Sécurisation fils Nus de Faible Section | | 1 930 | 85 | 1 485 | |
| Renforcement | | 145 | 1 620 | 1 765 | 48 |
| Total général | 11 808 | 2 475 | 44 772 | 56 155 | |



La Programmation des travaux



➤ Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité

En résumé :

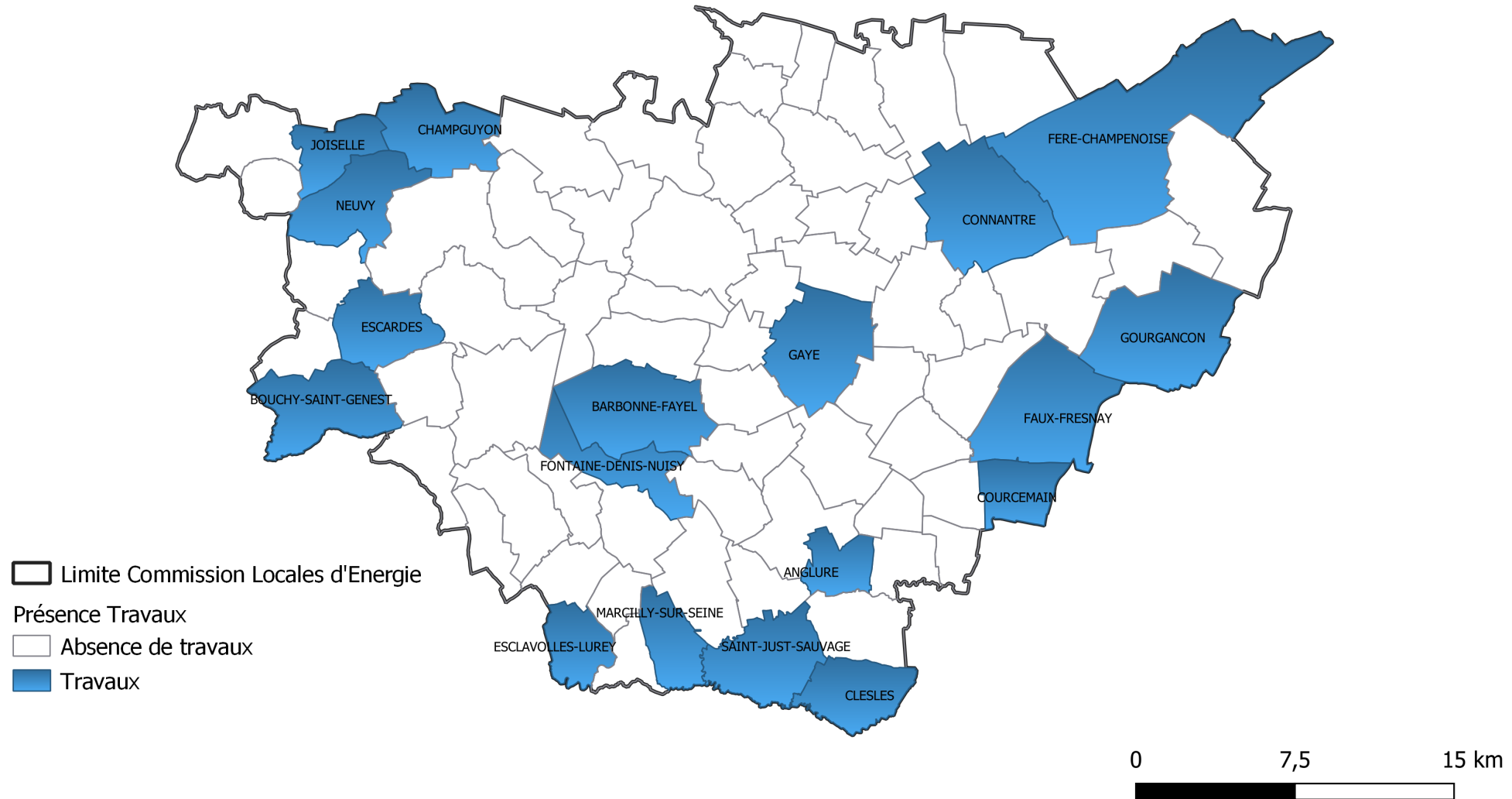


- 14 283m de réseaux fils nus (dont 2 475 m de réseaux fils nus de faible section) seront éradiqués.
- suppression de 7 470 m de réseau HTA aérien. 31 postes de transformations seront remplacés, alimentés par 8 535 m de réseaux souterrains nouvellement construits.
- baisse de 50% de l'enveloppe de renforcement suite aux bons résultats de la concession en termes de Clients Mal Alimentés (CMA). Ce programme permettra néanmoins la résorption de 48 CMA.
- Avec 128 opérations dans 93 communes, le volume d'effacement est en hausse par rapport à 2020 tant sur le plan financier que sur le nombre d'opérations.



Au total, les 188 opérations proposées portent sur un montant d'investissement de 16 671 k€ HT.

Clé de Sézanne



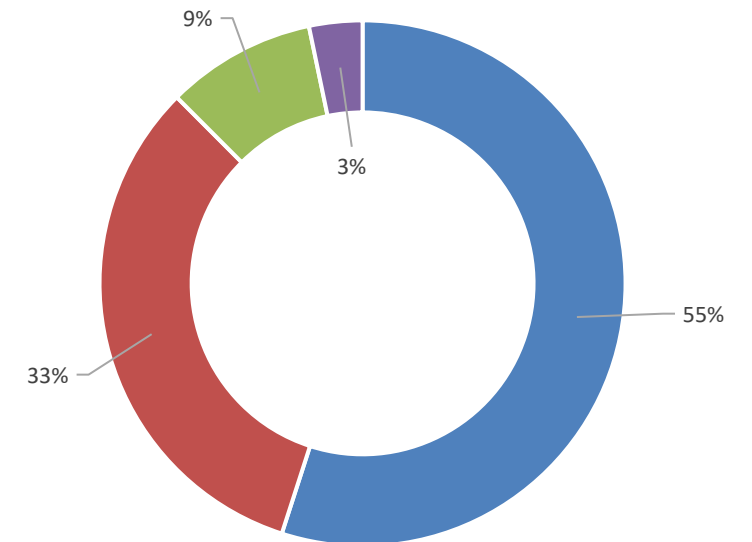
La Programmation des travaux



➤ Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité

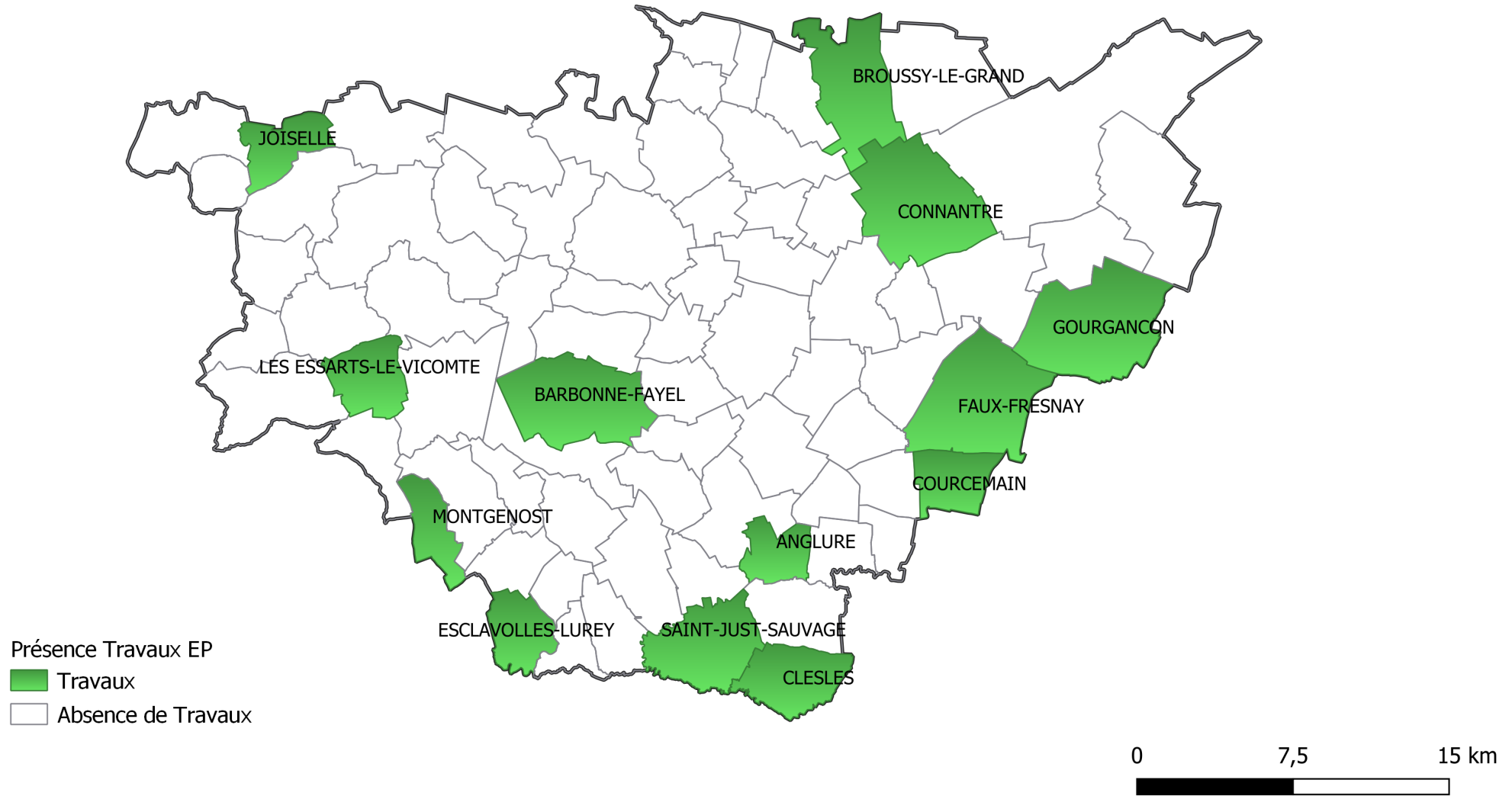


| Type de travaux | Nombre de points lumineux | Montant des travaux HT | Montant des participations |
|-------------------------------------|---------------------------|------------------------|----------------------------|
| EP sur opérations programmées en ER | 1044 | 2 533 708,09 € | 1 996 187,15 € |
| Renouvellement BF | 2000 | 1 500 000,00 € | 1 300 000,00 € |
| Extension | 132 | 424 520,23 € | 324 536,98 € |
| Divers | 173 | 150 982,26 € | 116 853,48 € |
| Total | 3438 | 4 609 210,00 € | 3 562 577,61 € |



■ EP sur opérations programmées en ER ■ Renouvellement BF ■ Extension ■ Divers

Clé de Sézanne



La Société Champenoise d'Énergie



Le SIEM est entré au capital de la SCE en février 2020 car désireux de participer au déploiement des EnR sans pour autant créer une nouvelle structure dans le département.



En effet, la SEM Champenoise Energie a été créée en 2016 comme un outil opérationnel capable de monter des projets de production d'énergie renouvelable.

- ▶ Le territoire Marnais représente en effet un potentiel important de production d'énergie renouvelable à exploiter pour participer de façon exemplaire aux efforts nationaux et régionaux en faveur des EnR.

- ▶ La SEM permet de développer des projets participant à la transition énergétique, à l'amélioration du bilan carbone du territoire et à son autonomie énergétique.

- ▶ La société intervient à un double niveau :
 - Une activité d'investisseur avec des prises de participation dans des sociétés de projets économiquement matures, pour rechercher un effet de levier et un recyclage des fonds publics investis,
 - Une activité de développement de projets propres, avec un outil à la main des collectivités.

- ▶ Enfin, l'activité de la SCE doit permettre de participer à la constitution d'une filière :
 - Source de création d'emplois : entre 8 et 9 emplois pour l'exploitation + 20-50 ETP durant les périodes de travaux
 - Génératrice d'une fiscalité importante au bénéfice des collectivités locales : IFER (ex : 7 k€/MW/an pour l'éolien), CFE, CVAE et TF. En moyenne 12 k€ par MW (répartis entre les différentes collectivités locales)



La Société Champenoise d'Énergie



Aujourd'hui, la SCE dispose d'un portefeuille d'affaires diversifiés avec un engagement dans l'éolien et le photovoltaïque au sol.



Une diversification est en cours avec une prise de participation dans la société CLOE portant la DSP réseau de chaleur Chalonnais en partenariat avec ENGIE et un projet d'ombrières photovoltaïque en couverture de parking (parking Saint Thiébault à Châlons en Champagne).



La SCE est aujourd'hui à la recherche de terrain pour installer des solutions de production photovoltaïque (PV).

Les terrains doivent avoir une superficie d'au moins 1 hectare pour les ombrières PV sur parking et 3 à 4 hectares pour les sites PV au sol.

Pour les sites PV au sol, les terrains envisagés doivent nécessairement être considérés comme des sites dégradés.



La Société Champenoise d'Énergie



Les sites dégradés sont, pour les principaux :



- Les anciens sites de stockage de déchets (dangereux, non dangereux, inertes),
- Les aérodromes et leurs délaissés,
- Les délaissés routiers ou ferroviaires,
- Les friches industrielles,
- Les intérieurs de site ICPE,
- Les plans d'eau,
- Les sites SEVESO ou disposant d'un PPRT,
- Les anciennes mines ou carrières,
- Les anciens sites pollués avec action de dépollution à engager,
- Les sites référencés au répertoire BASOL (sites et sols pollués).



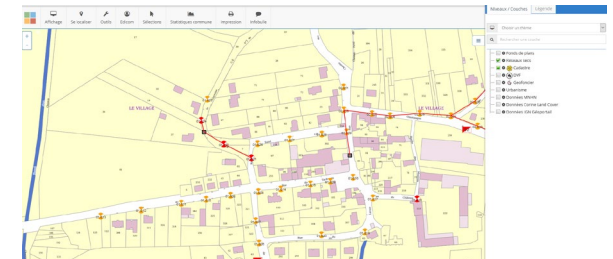
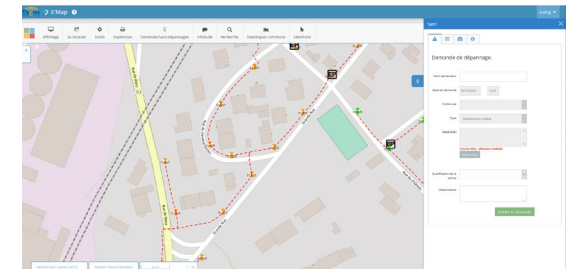
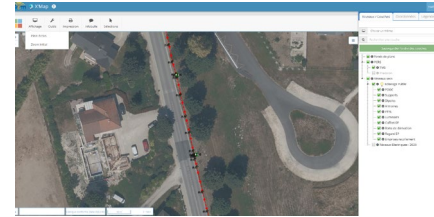
Si vous disposez de tels sites sur le territoires de vos communes, n'hésitez pas à nous le faire savoir de façon à ce que nous vous rencontrions.

Le Système d'Information Géographique (SIG)



C'est un outil d'aide à la décision qui permet :

- De gérer l'éclairage public,
- De consulter le cadastre, le GEOFONCIER
- D'utiliser le PCRS,
- De répondre aux DT/DICT,
- De gérer et suivre l'instruction des dossiers d'urbanisme,
- De gérer les cimetières,
- D'accéder à de nombreuses données publiques (urbanisme, Demandes de valeurs foncières, données environnementales, webservices...) dans le même outil !!!
-

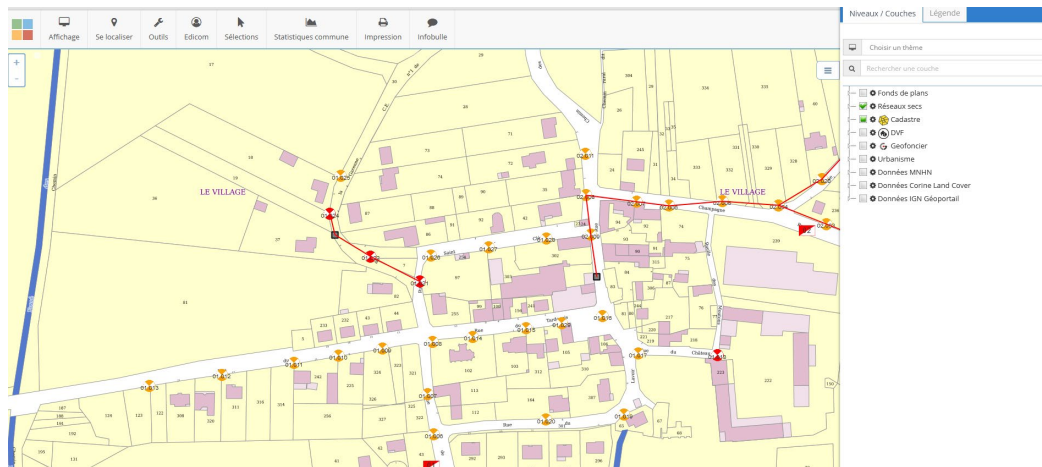


Le Système d'Information Géographique (SIG)



➤ La solution cadastre

- Recherche de Parcelles par adresse/numéro/propriétaires,
- Impression d'extraits cadastraux,
- Edition des relevés de propriété dans le respect de la réglementation,
- Consultation d'informations sur les propriétaires, les propriétés bâties et non bâties.



RELÈVE DE PROPRIÉTÉ

Commune : BOULEUSE (051073) Département : MARNE (51) Numéro communal : F 7

Propriétaire(s) : Madame ADNET, Marie Christine
3 rue DU LAVOIR - 51170 BOULEUSE

Parcelle cadastrale : 0001 RUE DE CHAMPAGNE A 11 B004

| RELEVÉ DES PROPRIÉTÉS | | | | | | | | | | RELEVÉ DES PROPRIÉTÉS | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|----|-----|----|---------|-----|---------|-----|----|-----|-----------------------|---------|-----|----|-----|----|---------|-----|----|-----|----|---------|
| Lot | Qn | act | SP | Surface | SP | Surface | Lot | Qn | act | SP | Surface | Lot | Qn | act | SP | Surface | Lot | Qn | act | SP | Surface |
| 01 | AB | 000 | 1 | 2183,00 | 000 | 2183,00 | 02 | A | 1 | 000 | 00000,0 | 03 | B | C | 00 | 000 | 04 | B | C | 00 | 000 |
| <p>Propriété(s) sans butée(s)</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Extrait cadastral : 073000AB0303

BOULEUSE (051073)

Echelle : 1 / 1000

Classe de précision : 05/10/2020

Date : 05/10/2020

Document d'apport en vue juridique

| Décomposition DGI | | | |
|-------------------|----------|---------|----------|
| Commune | Quantité | Secteur | Parcelle |
| 051073 | 0 | AB | 303 |

Commune : BOULEUSE (051073)

Département : MARNE (51)

Information de la parcelle AB 303

Département : MARNE (51)

Commune : BOULEUSE (051073)

Surface cadastrale : 2183,00 m²

Adresse : 0001 RUE DE CHAMPAGNE

Date d'acte : 10/04/2012

Propriétaire(s)

Numéro communal : F 7

Nom : Madame ADNET, Marie Christine

propriétaire : MBNSL4

Adresse : 3 rue DU LAVOIR - 51170 BOULEUSE

Informations complémentaires

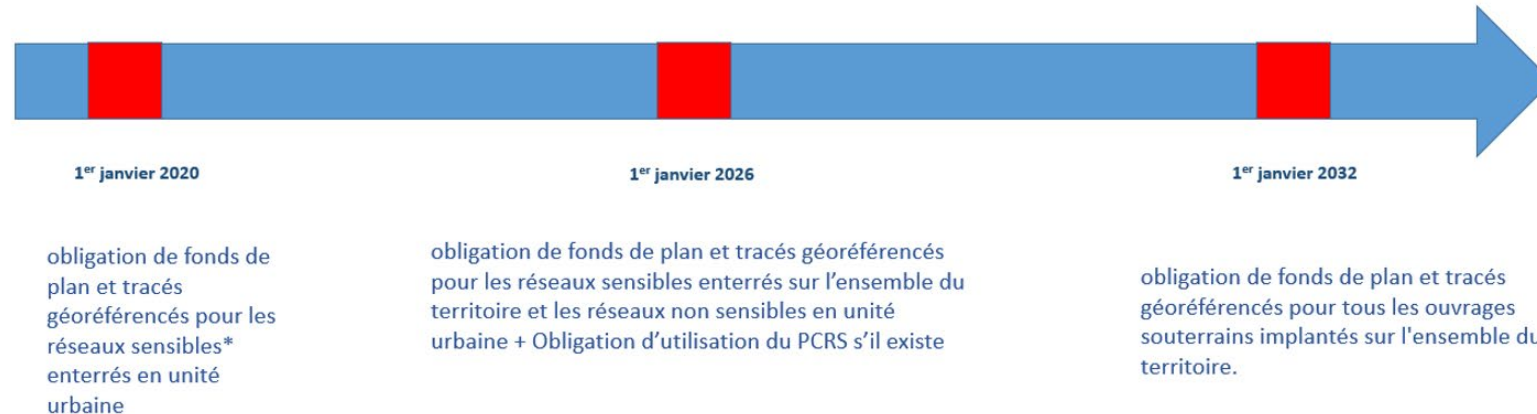
Parcelle avec 1 local

Le Système d'information Géographique (SIG)

➤ Le Plan Corps de Rue Simplifié – Objectifs réglementaires

Le PCRS, un visuel uniforme entre les acteurs de la réforme DT/DICT :

- ✓ Constituer un format d'échange normalisé entre les collectivités, les gestionnaires de réseau, les maîtres d'ouvrages, les entreprises...
- ✓ Éviter les surcoûts de collecte des informations ;
- ✓ Répondre aux obligations réglementaires ;
- ✓ Améliorer la précision de repérage des réseaux pour éviter les accidents ;
- ✓ Mieux gérer le domaine public et optimiser les coûts portés par chacun des acteurs ;
- ✓ Réaliser un fonds de plan à grande échelle ;
- ✓ Fiabiliser les opérations de repérage des réseaux enterrés (Marquage – piquetage)
- ✓ Recenser, analyser et traiter les éléments visibles sur le territoire.



Le Système d'information Géographique (SIG)

➤ Le PCRS – Acteurs et périmètre du projet

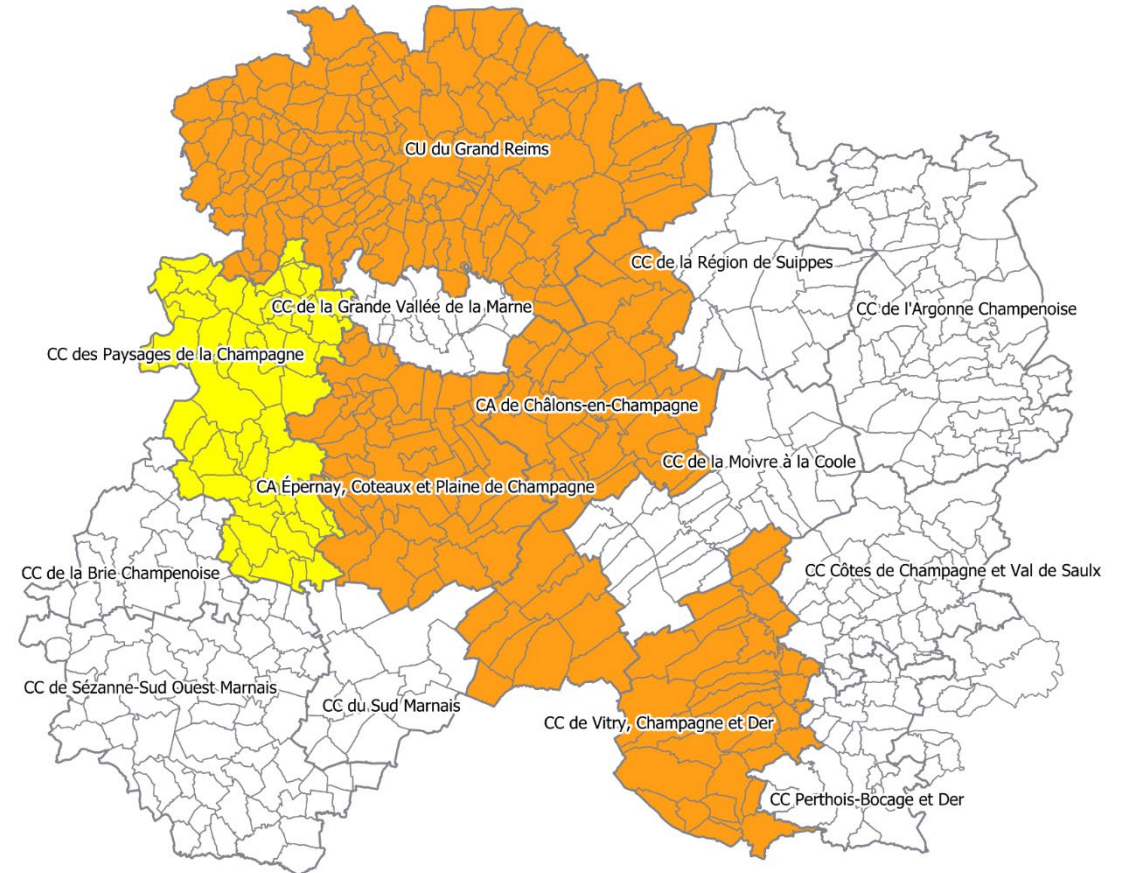


 Convention signée le 18 juin 2020

3 347 km² de surface, soit 41% du territoire marnais,
4 720 km de voirie.
270 communes



 Présentation faite de la solution SIG (cadastre, PCRS et autres)



Questions diverses



➤ La parole est à vous ...

